Chapitre 4

Création d'entreprise

Synthèse des étapes de la création

- La naissance d'idée
- L'élaboration du projet
- Le lancement des opérations
- Le démarrage de l'activité

La naissance d'idée

• Tout projet de création d'entreprise commence par une idée.

Qu'elle naisse de l'expérience, du savoir-faire, de la créativité ou d'un simple concours de circonstances, l'idée prend souvent la forme d'une intuition ou d'un désir qui s'approfondit et mature avec le temps.

Votre idée est innovante?

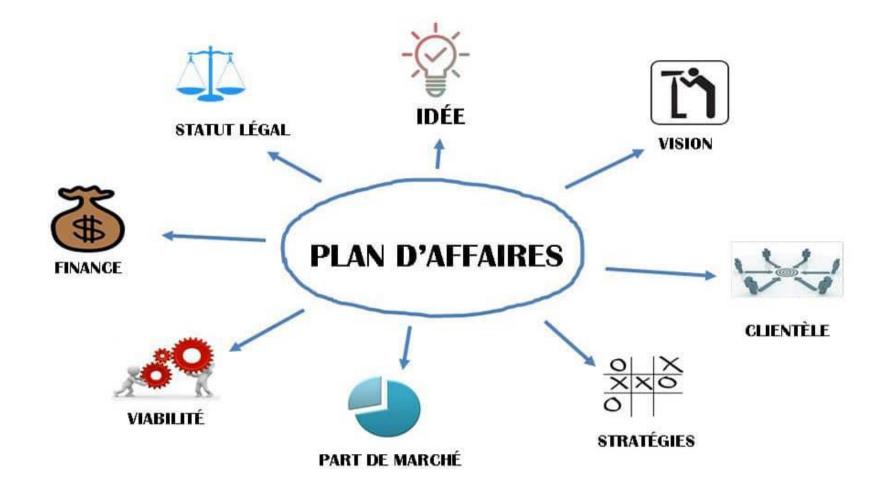
Posez-vous les bonnes questions :

- Mon idée est-elle réellement nouvelle ?
- Pourrai-je exploiter cette idée moi-même ?
- Mon idée intéressera-t-elle un fabricant, un industriel ?
- Captera-t-elle un marché suffisant, accessible et solvable ?

L'élaboration du projet

- En élaborant votre projet, vous devrez vérifier sa faisabilité et sa rentabilité. L'analyse des attentes de la clientèle combinée à l'analyse de la concurrence vous permettra de définir un niveau de prix acceptable par vos futurs clients. Vous pourrez alors préciser vos objectifs de chiffre d'affaires ainsi que les moyens nécessaires pour y parvenir.
- 3 études sont à mener : l'étude commerciale, l'étude financière et l'étude juridique.
- Quelles sont les tendances du marché?
- À qui allez-vous vendre ?
- À quel besoin correspond votre produit ou service ?
- Comment allez-vous vendre ? Où allez-vous exercer votre activité ? À quel prix allez-vous vendre votre produit ?
- Quels sont les capitaux qui vous seront nécessaires pour lancer le projet, et pourrez-vous les réunir ?

- <u>Un business model</u>, appelé également modèle économique ou modèle d'affaires, décrit précisément comment votre entreprise va gagner de l'argent. En pratique, cela consiste à définir ce que vous allez vendre, auprès de quels clients, dans quel but, pour répondre à quels besoins, de quelle manière et pour quel bénéfice.
- <u>Le business plan</u> (ou plan d'affaires) est, quant à lui, un dossier écrit qui présente votre projet de création d'entreprise dans sa globalité. C'est la résultante de toutes les études que vous avez menées pour votre projet en un unique document. Ce document est indispensable pour expliquer votre projet à un tiers et discuter avec différents partenaires (investisseurs, banquiers, administrations...).



Business plan

BUSINESS MODEL CANVAS

La synthèse de notre Business Model ID 2021 - MODELE SCIEBLISHES BY AN COM-**ACTIVITÉS CLÉS** PARTENAIRES PROPOSITION DE RELATION CLIENTS SEGMENTS DE VALEUR MARCHÉ RESSOURCES CLÉS DISTRIBUTION STRUCTURE DE COÛTS SOURCES DE REVENU ET MODÈLE DE PRICING M ODELESDE BUSINESSPLAN.COM

Lancement des opérations

La phase de préparation de votre projet est à présent achevée. Vous allez créer votre entreprise en concrétisant l'ensemble des engagements que vous avez pris envers vos associés, collaborateurs, clients, fournisseurs, banques, etc.

Le démarrage de l'activité

La phase de démarrage de l'entreprise est un moment clé . L'essentiel est maintenant de commencer à vendre et à facturer, mais il s'agit également de s'organiser pour travailler dans les meilleures conditions et de mettre en place des outils qui vous permettront de suivre facilement l'évolution de votre entreprise.

Créer une entreprise au Maroc

Si le Maroc est un pays réputé pour son ouverture aux investissements étrangers et occupe, à ce titre, la troisième position africaine du classement <u>Doing business 2019 de la banque mondiale</u>, c'est aussi parce que créer une société au Maroc est relativement simple.

• Etape 1 : Choix de la forme juridique

En pratique, les formes juridiques de sociétés les plus utilisées au Maroc sont la Société à Responsabilité Limitée (SARL) et la Société Anonyme (SA).

La SARL est la forme généralement choisie par les créateurs d'entreprise puisqu'elle totalise plus de 97% des 162.877 entreprises créées durant la période 2010-2014 selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

• Etape 2 : Obtention du certificat négatif

Le certificat négatif est un document administratif délivrée par <u>l'Office</u> marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Il atteste que le nom commercial demandé par le créateur d'entreprise n'est pas déjà utilisé et peut être utilisé pour l'immatriculation au Registre du Commerce.

Etape 3 : Signature d'un contrat de bail commercial ou de domiciliation

Deux options s'offrent aux créateurs d'entreprise :

- Louer un local en signant un contrat de bail commercial;
- Se faire domicilier par une société en concluant un contrat de domiciliation (généralement une société de domiciliation).

• Etape 4 : Ouverture d'un compte bancaire provisoire

Il s'agit de procéder à l'ouverture d'un compte bancaire provisoire dans une banque de la place dans lequel sera versé le capital social de la société.

• Etape 5 : Signature des statuts

Les statuts constituent les documents constitutifs de la société et reprennent l'ensemble des règles régissant aussi bien les rapports entre associés que les rapports à l'égard des tiers. Il s'agit d'un document indispensable qui définira les règles qui vont régir votre société et représentera en quelque sorte la « constitution » de votre société.

• Etape 6 : Dépôt du dossier de constitution au centre régional d'investissement (CRI)

L'ensemble des documents de constitution est alors déposé au centre régional d'investissement (CRI) de la ville du siège social de la société en cours de constitution. Le CRI joue le rôle de guichet unique de la création de sociétés au Maroc et regroupe les services d'immatriculation au registre de commerce, de l'administration fiscale, de l'OMPIC et d'affiliation à la CNSS.

 Etape 7 : Retrait du dossier auprès du centre régional d'investissement (CRI)

L'extrait du registre de commerce appelé Modèle J est délivré par le tribunal de commerce dans un délai d'une semaine après la constitution de la société.

• Etape 8 : Publicité légale

Une fois la société constituée, il convient de compléter les formalités de publicité légale auprès d'un journal d'annonces légales et au bulletin officiel

Etape 9 : Ouverture du compte bancaire définitif

Une fois ces étapes terminées, l'ensemble du dossier de constitution est communiqué à la banque pour l'ouverture d'un compte bancaire définitif.

• Etape 10: Affiliation À La CNSS

Toutes les sociétés commerciales doivent s'affilier à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale. Cette opération sans frais se fait au niveau de la CNSS représentée au sein du Centre Régional d'Investissement.